



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 24 mai 2011

Compte rendu affiché le : 27 mai 2011

Date de la convocation : 11 mai 2011

Nombre de délégués :	31	Nombre de délégués concernés :	31
En exercice :	31	En exercice :	31
Présents :	20	Présents :	20
Votants :	22	Votants :	22

Présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Boudier JP, Tardy F,

CCFL : Mrs Gonon P, Rousset L, Séon M, Vincent G (2), Mme Grange M (2),

CCHL : Mrs Bouchut R, Bruyas JM, Mme Larue MF, Morales P, Villard Ph, Bonnard JC,

SEM :

Autres communes : Mrs Reynard R, Bouchut O, Barcet A, Laval D, Guyot D, Pallandre A.

Secrétaire de séance : M. Tardy F

Excusés : Mrs Besset C, Louat R, Vocanson E, Bruyère C, Lhopital JL, Guyot P, Villemagne G

N° 313 Objet : Demande de subvention pour les opérations de réhabilitation des installations d'ANC classées points noirs sur le bassin versant Coise

Monsieur le Président rappelle que le SIMA Coise a pris la compétence « réhabilitation des installations d'assainissement non collectif classées points noirs ». Les particuliers volontaires qui souhaitent s'engager dans la démarche de réhabilitation de leur installation d'ANC classée point noir, devront signer une convention avec le SIMA Coise qui sera maître d'ouvrage délégué pendant la durée des travaux. Les particuliers bénéficieront par l'intermédiaire du SIMA Coise de subventions des Agences de l'Eau L.B ou RM&C, du Conseil Général du Rhône et de la Région Rhône Alpes en fonction du classement de l'installation et de sa localisation.

Monsieur le Président propose que le SIMA Coise sollicite une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau LB qui se divisera en plusieurs tranches d'étude de faisabilité et de travaux de réhabilitation sur la base de 14 installations classées points noirs chacune, sur le bassin versant Coise. Les tranches seront déposées en juillet, août et septembre 2011. Chacune des tranches représentera un montant total plafonné à 106 400 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à solliciter les aides financières de de l'Agence de l'Eau LB pour trois tranches de travaux qui concerne le bassin versant Coise.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 24 mai 2011

Le Président

Jean Yves Charbonnier